

M. M. Poiné, Lancelot, Gaudet, Poiran
et Gendron qui présenteront un rapport
détaillé à la prochaine séance.

Compagnie Européenne d'éclairage et de chauffage par le gaz

Le Maire communique au Conseil un nouveau
traité proposé par la Compagnie Européenne
du gaz et de l'eau, pour l'éclairage public,
et particulièrement de la commune de Rezé,
tendant à abaisser le prix du gaz, à partir
du 1^{er} Août 1903, à condition que la commune
prolonge la concession jusqu'en 1946.

La commune payerait chaque lanterne
ou bec à incandescence de 110 litres à l'heure
52 Fonction compris au lieu de 55 et les
particuliers profiteraient d'une réduction
assez importante, tant pour la fourniture du
gaz que pour l'entretien des appareils.

Le Conseil municipal, après discussion
et en avoir délibéré,

Considérant que le nouveau traité est
avantageux pour la commune et les
particuliers, l'approuve et

stipule que M. Poiné a le signer et
Gendron, q. M. le Préfet ne voudra bien résister
à ce traité de son approbation.

Eclairage au gaz des gares de Pont-Rousseau.

Le Conseil municipal renouvelle le
vœu que les gares de Pont-Rousseau et
principalement les abords soient éclairés
au gaz, afin d'éviter les accidents pouvant
se produire, attendu le mauvais état des lampes
privées, conduisant et l'embarras
constant des yeux, très important.

En même temps, il demande que le
train rapide existant pendant la saison
d'été soit arrêté à la gare de l'Etat, à
Pont-Rousseau, afin de permettre aux
habitants de la commune de Rezé
de profiter de ce moyen de transport avantageux.

Route nationale n° 137. Traversée de Pont-Rousseau à
Route de la Roche -

Le Conseil municipal instruit impressionné
des cas de maladies contagieuses figurant à
Pont-Rousseau, de l'insalubrité de certaines
et de certaines d'égouts émanant des bords de la
et des bords de la route nationale n° 137.

Demande à l'Administration supérieure
de vouloir bien prendre les mesures néces-
saires pour faire disparaître ces foyers
d'infection en couvrant les égouts de ciel
ouvert qui existent existant actuellement
sur une assez grande étendue. En conséquence, il émet
l'avis que la Commission d'hygiène veuille bien
faire un rapport à cet effet.

Par la même occasion, le Conseil émet
l'avis que les eaux grasses provenant des
maisons ne soient pas laissées à ciel ouvert
et qu'il y a lieu de tenir la main à l'exécution
de l'article 97 § 1. de la loi du 5. Avril 1884.

Pompes Funèbres - Transport des Décédés.

Le Président communique à l'assemblée, la
Demande de M. Ricordel, menuisier à Pont-Rousseau,
pour opérer à ses risques et périls, au moyen d'un
coffrage, le transport des Défunts, et donne
connaissance du tarif proposé par cet entrepreneur.

Le Conseil municipal, à très bon sens, comme
accepte le principe, mais rejette la demande
en ce qui concerne le tarif, attendu les prix
de transport qu'il trouve exagérés.

Pompe à incendie de Pont-Rousseau - Réparations

Le Conseil municipal vote la somme de 100^{fr}
pour réparations à la Pompe à incendie
de Pont-Rousseau - laquelle somme sera
prélevée sur le crédit ouvert au budget à
titre de dépenses imprévues.

Sapeurs pompiers - Organisation du service

Le Conseil municipal nomme une

Commission pour étudier l'organisation d'une
Compagnie de sapeurs-pompiers dans la
Commune.

Sont désignés pour faire partie de cette
Commission : M. H. Boire, Douillard,
Léon, Peneau et Rouquet.

Rue Chauvelon à Chrentemault - Réparations d'entretien

Une souscription ayant été proposée pour la
réparation, d'entretien de la rue Chauvelon à
Chrentemault, le conseil, sur le peu d'importance
qu'aurait pris à la charge de la commune,
la différence entre le montant de la souscription et
le travail exécuté, et après avoir sur le crédit de la
voirie urbaine.

Demandes de soutien de famille - Réservistes.

Le Conseil municipal donne un avis très
favorable aux demandes présentées par
les réservistes. Dejoie Jean Baptiste et
Favreau Armand Adolphe pour la période
de la période d'exercices.

Fait et délibéré le jour, mois et an sus écrits.

(Signatures)
L. Peneau
L. Peneau et Babouard Douillard
L. Peneau L. Gaudin
L. Peneau P. Dubonnet Ch. Pateau
L. Peneau L. Gaudin L. Peneau
L. Peneau L. Peneau L. Peneau

(Signature)